

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT
INDIVIDUEL**

I. Contexte et Justification

Le genre affecte la vaccination à la fois sur le plan de la demande (recours aux soins) et de l'offre de services de santé. Pour toucher de manière pérenne les femmes/filles et les autres groupes sociaux, il est indispensable de connaître et d'examiner les multiples façons dont le genre interagit avec d'autres facteurs socioéconomiques, géographiques et culturels pour influencer l'accès et le recours aux vaccins ainsi que leur administration. Ces facteurs sont les suivants : âge, race/ethnie, religion, situation matrimoniale, éducation, quintile de richesse, statut VIH, handicap et statut migratoire.

Les obstacles liés au genre dans les communautés et les systèmes de santé ont un impact négatif sur l'accès aux services de santé, y compris sur la vaccination par COVID-19. La persistance des normes sociales, de la discrimination, des pratiques religieuses et/ou des valeurs culturelles peut empêcher les femmes et les jeunes filles de se faire vacciner. Les longues distances à parcourir pour se rendre dans les centres de santé dissuadent également les femmes en raison de problèmes de sécurité et de mobilité. Les longs délais d'attente dans les centres de santé et les sites de vaccination, qui ne sont ouverts que pendant les heures de travail, peuvent entrer en conflit avec les activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes filles. Les attentes sexospécifiques concernant les rôles des hommes et des femmes au sein de la famille, de la communauté et du milieu médical influencent l'accès aux services en termes de : qui reçoit les vaccins, où et quand ils les reçoivent, et de la part de qui. L'analyse intersectionnelle des questions de genre permet donc d'identifier les interactions entre différentes catégories sociales et hiérarchies entraînant des inégalités en matière de santé et d'agir sur celles-ci.

II. Objectifs de la consultation

L'objectif global est de faire une analyse intersectionnelle des déterminants sociaux qui entravent l'accès des femmes et des filles à la vaccination ainsi qu'aux services de santé dans les aires de santé de **Mongo, Mao, Abéché et Moundou**, afin de proposer des stratégies de réponse appropriées sur la base de ces déterminants.

De façon spécifique, le consultant devra :

- Fournir des informations sur la situation du genre et vaccination au Tchad et dans les aires de santé retenues.
- Faire une analyse de l'intersectionnalité de l'accès des femmes aux services de santé dans les aires de santé retenues
- Proposer des stratégies pour faciliter l'accès des femmes aux services de santé et à la vaccination sur la base des résultats de l'analyse intersectionnelle.

III. Méthodologie

La méthode de travail du consultant sera basée sur l'analyse des données secondaires (revue documentaire) et la collecte des informations sur le terrain dans les 4 aires de santé. Pour cela, le consultant devra dans le cadre de cette mission effectuer des missions de terrain qui seront définies lors de la réunion de cadrage.

IV. Résultats attendus et modalités de paiement

Activités	Livrables/Résultats attendus	Nombres de jours	Paiement
-----------	------------------------------	------------------	----------

Revue de la littérature	Rapport de la revue documentaire	10 jours	30%
Évaluation rapide des facteurs sociaux et intersectionnels qui entravent l'accès des femmes à la vaccination et aux services de santé dans les aires de santé de Mongo, Mao, Abéché et Moundou	Rapport de l'évaluation	20 jours	30%
Synthèse des activités de la mission	Rapport narratif final	10 jours	40%

A la fin de sa mission, le/la consultant(e) devra produire un rapport narratif. Celui-ci devra contenir des informations sur la situation du genre et vaccination au Tchad, y compris les informations issues de l'analyse intersectionnelle des déterminants sociaux qui entravent l'accès des femmes à la vaccination et aux services de santé dans les aires de santé de Mongo, Mao, Abéché et Moundou

V. Formation académique/Expérience/Compétences

- Avoir un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent dans le domaine des sciences sociales ou connexes ;
- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse du genre dans les secteurs de la santé ou autres secteurs en relation avec le mandat de l'UNICEF ;
- Avoir une connaissance des problématiques genre et santé et de discriminations basées sur le genre au Tchad
- Solides compétences en communication et en rédaction en français.

VI. Conditions de travail

Le/la Consultant(e) devra disposer du matériel informatique nécessaire à la consultation et d'un lieu de travail approprié. Il/elle effectuera 1 mission de terrain dans chacune des 4 aires de santé retenues. Il/elle pourrait venir dans les locaux de l'UNICEF pour des séances de travail ponctuelles, mais n'y disposera pas d'un bureau.

VII. Supervision

Le/la consultante sera sous la supervision directe de la Spécialiste Genre et Développement

VIII. Soumission des offres techniques et financières

Les candidats seront invités à soumettre en ligne lors de leur application :

1. un CV récent ;
2. une lettre de motivation ;
3. une offre financière qui doit être une offre de rémunération tout compris (honoraires, frais connexes, etc.).

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres financières en XAF suivant le canevas ci-après

Description	Unité (jour/mois)	Quantité (jour/mois)	Prix Unitaire	Coût total (XAF)
Honoraire journalier				

Perdiem journalier (mission de terrain si applicable)				
Forfait mensuel de communication et connexion internet (si applicable)				
Frais de location de voiture (si applicable)				
Autres (A préciser)				
Total				

Les critères de sélection des candidats seront basés sur les qualifications, les compétences, l'expertise et l'expérience dans le domaine requis, et la qualité de l'offre financière. Chaque dossier sera évalué d'abord sur ses mérites techniques, puis sur son coût.

L'évaluation technique sera notée sur 70 avec un seuil de passage de 50 points. L'offre financière est notée sur 30 et le maximum de points étant attribué à l'offre financière la plus basse des évaluations techniques qualifiées, les autres offres recevant une note inversement proportionnelle à l'offre financière la plus basse]). L'offre la mieux disante combinant les 2 notes sera retenue.

Réserves

L'UNICEF se réserve le droit de résilier le contrat et/ou de retenir tout ou partie du paiement si les règles et règlements concernant la confidentialité, l'éthique et les procédures de l'UNICEF et des partenaires ne sont pas respectés, si la performance n'est pas satisfaisante ou si les travaux/livrables sont incomplets, non livrés ou ne respectent pas les délais. Les livrables resteront la propriété de l'UNICEF.

Le/la consultant/e doit respecter la confidentialité des informations traitées pendant la mission. Les documents et informations fournis ne doivent être utilisés que pour les tâches liées au présent contrat.

Cadre de Sauvegarde de l'enfance

Cette activité est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé du point de vue de la sauvegarde de l'enfance ? »

Oui x Non Si Oui, choisissez ci-dessous

Contact direct avec les enfants Oui x Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate et physique, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

Accès aux données ayant trait aux enfants Oui x Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Vous trouverez plus d'information sur [Child Safeguarding SharePoint](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Remarques

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant individuel ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » en vertu du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus. Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services des Consultants et des Entrepreneurs Individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de déterminer leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Travail : Oui x Non, justifier : L'activité fait suite à une proposition de financement obtenue après l'élaboration du Plan Annuel de Travail.

Cette consultation est-elle dans le Plan Annuel de Consultance : Oui X Non, justifier : Idem au point précédent

Pourquoi cette activité ne peut pas être effectuée par un membre du personnel ? L'unité n'a qu'une seule personne ressource. Au regard des délais impartis pour la mise en œuvre du projet Cangive, il est nécessaire d'avoir recours à une expertise supplémentaire pour faire avancer les activités.